EMIN DE FER

ATLANTIQUE
SIONS D'ETE.

osez-vous durant cette
s promener sur le St-
le lac Champlain, aux
aux Montagnes Vertes,
es Blanches ou dans d'au-
Alors, avant d'acheter
ressez-vous au bureau des
ada Atlantique, bâtisse
e, au coin des rues Sparks
avoir des prix exception-
, etc.
ons des billets pour tous
ner, à des prix excessive-

ons l'attention du public
iques excursions suivan-
vers les Rapides du St-

fait nos arrangements
GATINEAU qui marche-
r semaine entre Clark's
tréal jusqu'au 1er Octo-
Le vapeur quittera son
Mardis, Jeudis et Same-
des trains du matin,
ton, New-York, Ottawa,
tous les points inter-
autera les Rapides, arri-
al vers trois heures p. m.
ont délivrés par cette
ébec, tous les points du
ssi pour tous ceux du
Intercolonial.
cursion du Samedi à
et bon pour partir par
amedi, voyage complet
, par bâteau en sautant
u par la rivière Ottawa
Navigation Co.) et re-
ferrée, par le train du
u par les rapides du St-
r l'Ottawa River Navi-
ière Ottawa).
va à Valleyfield et retour,
n's Hotel inclus. Billet
les trains du Samedi et
i. Les Rapides du Co-
Valleyfield sont devenus
présence de la Perche
rs eaux.
de du public, de bons
ournis.
va à Rouse's Point et
bon pour trente jours.
otel, situé au pied du
est le meilleur dans le
York, pêche et naviga-
va à Rouse's Point et
ompris à Windsor Ho-
pour le Samedi, retour
ndi.
ISLAND PARK
St-Laurent, à deux
de Valleyfield, devient
plus renommé, comme
nique. Pour circulaires
s'adresser à l'agent le

LAIN, S. EBBS
Agt. Pass. de la ville.
gt Gén. des Pass.

LAROSE
Auditeur, Syndic

URANCE
U, VIE ET ACCIDENT.)

ue Rideau
189.
ons faites promptement

EVEQUE,
CANTEUR.

n : Marche By.

et Bijouteries
de toutes qualités. Seront
cent au dessous des prix
ue Article est garantie tel
on l'argent vous sera remis!
No. 30 rue Rideau, (près
rs.) Réparations de Mon-
garanties et à des prix

MIN DE FER
COLONIAL

ntre l'Ouest et tous les
St. Laurent, de la Baie
rovince de Québec; ainsi
Brunswick, la Nouvelle
Princes Edouard, le Cap
de la Madeleine, Terre-
rre.
ess quittent Montréal et
ours (dimanches excepté)
tination de tous ces points
de chars, en 27 heures et

ains express directs sur le
colonal sont brillamment
icité et sont chauffés par
locomotive même, ce qui
ement au confort et à la
ours.
directs sont attachés des
t dortoirs, nouveaux et
que les chars salons pour

les plus en vogue, ainsi
pêche les plus recherchés
oute de l'Intercolonial qui

expéditeurs est appelée
facilités offertes pour le
ne et en général de toutes
destination des Provinces
uve, aussi pour l'expor-
des produits expédiés aux
e.
formations concernant le
'adresser à
des billets,
s, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
Fret et des Passagers
pour l'Est, P.Q
acques, en face du
Lawrence Hall, Montréal,
Surintendant Général,
in de Fer,
Juin, 1891.

Doivent etre Vendues

Toutes Marchandises d'Ete Doivent Etre Vendues.

Une Vraie Vente a Sacrifice!

Cette Grande Vente (la dernière, mais non pas la moindre) est commencée

Cette Semaine

La liste suivante vous donnera une idée de nos prix.

Tapis d'Escalier de 7c. en montant.
Seersucker Crême 4c. la verge seulement.
Indiennes de 5c, 6c., 7c., 8c., 9c. et 10c. en montant.
Dentelles Orientales de Couleurs 10c. en montant.
Un lot de Soies Barrées, Unies et Satins, valant beaucoup plus pour 25c. la verge.
Bas en Coton pour Enfants, va ant beaucoup plus pour 5c. la paire en montant.
Un lot de Gazes et Net pour Voiles va ant 15c. à 25c., pour 5c. la verge.
Blouses en Indiennes pour Dames 50c. en montant
Couvrepieds de Couleurs de 50c. en montant.
Chemises d'Hommes en Flanellette réduites à 50c., 75c., 85c., $1 00 et $1.25.
Un lot de Hardes Faites à Moitié Prix.
Circulaires en Caoutchouc pour Dames à très bas prix.
Un lot de Frillings presque pour rien.
Des paniers de Franges, Boutons, Rubans, Collets de Papier et un grand nombre de Coupons à très bas prix.
Aussi Couvertes, Flanelles et beaucoup de Marchandises d'Automne bon marché.

Venez a Bonne Heure

—POUR AVOIR—

Plus de Choix.

Les Premiers Arrives,

Les Premiers Servis.

Pigeon, Pigeon & Cie

49 et 51 RUE RIDEAU.

☞ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

PEINTURES

Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles. Supérieures au plus grand nombre. Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.

OTTAWA

Bonnes Occasions

—DU—

MOIS D'AOUT.

Chapeaux d'Ete

Et autres Marchandises à

MOITIE PRIX.

—CHEZ—

WoodcocK

Reconnu Magasin du PRIX-FIXE.

316 et 318 Rue Wellington.

Le "HUB"

VIS-A VIS LE MUSEE GÉOLOGIQUE

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Proprietaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA

TELEGRAPHIE AMERIQUE

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 7 août—Thomas McAdams, auteur d'un acte de la plus grossière indécence et condamné par le juge Murray au supplice du fouet, a subi, ce matin, à 7,30 heures, une partie du châtiment qui s'attache à une basse conduite.

Vers 7,15 heures, M. Franchère, le député shérif, et le directeur de la prison, suivis de quelques journalistes, ont pénetré dans la chambre obscure du supplice. Après avoir demandé, à l'assistance, au nom de M. Franchère de ne donner aucune marque d'approbation ou de désapprobation pendant l'exécution, M. Vallée a ordonné qu'on annonçat au criminel que l'heure du supplice était venue.

En entrant dans la salle, McAdams jeta un regard terrible sur le bourreau et s'approcha du chevalet. Il ôta lui même sa chemise et s'appuya les deux mains sur le chevalet, pendant qu'on lui liait les pieds. Avant cette opération, on voyait de grosses gouttes de sueur couler sur son visage amaigri et lorsque le bourreau fit son apparition, le malheureux condamné, d'un air suppliant, fixa ses regards sur le bourreau et se prépara à recevoir sur ses épaules nues, quinze coups de fouet à neuf mèches.

Le bourreau se tenait à quelques pas du supplicié et en entendant le signal, il commença à s'exécuter.

Au troisième coup, le prisonnier a commencé à crier et à se tordre sur le chevalet. D'après l'avis du médecin, le bourreau a frappé très légèrement car McAdams est dans un grand faiblesse. Lorsqu'on délia le prisonnier pour le conduire de nouveau dans sa cellule, on distinguait à peine, sur ses épaules, les marques du fouet.

Le bourreau est un des gardiens de la prison.

—La nouvelle qu'un des détenus de la prison commune s'était suicidé cette nuit, dans sa cellule, a causé un grand émoi, parmi les autres prisonniers ce matin. Le suicidé se nomme Louis Renaud et avait été condamné le 24 juin dernier à six mois aux travaux forcés pour vagabondage et refus de travailler.

Renaud, depuis son incarcération s'était montré excessivement docile et soumis.

Il passait pour un des meilleurs sujets de l'établissement. Sa cellule se trouvait le No 4 de la division No 4.

Ce matin vers 4 hrs., un des gardiens en faisant sa ronde; aperçut le malheureux pendu à l'un des carreaux de la porte de sa cellule. Il s'était servi de sa ceinture en cuir pour accomplir son projet. Vu le peu de hauteur de la porte, Renaud a dû se ployer les genoux au-dessous de lui et se laisser étrangler petit à petit.

Quand on l'a descendu, on a constaté que la mort remontait à environ une demie heure. Le cadavre était encore chaud.

M. Vallée averti en toute hâte fit transporter le corps dans le charnier de la prison notifier le coroner qui a tenu une enquête à neuf heures ce matin. Un verdict de mort causée par la strangulation a été rendu.

Le défunt était un jeune homme de 29 ans, appartenant à une famille très respectable. Mercredi dernier, il avait reçu la visite de son vieux père. Hier soir encore, jusqu'à huit heures, il a vaqué à ses occupations et rien dans sa conduite ne semblait faire présager un dénouement aussi tragique. Le corps a été réclamé par la famille.

—L'aviso français le "Bisson" qui était attendu hier, n'est arrivé dans le port que ce matin, vers 7 heures, après avoir mouillé à la Longue Pointe, durant la nuit.

Le "Bisson" est parti de Québec, mercredi après midi, et a dû jeter l'ancre a cause de la brume un peu avant d'arriver à Trois-Rivières. Ce n'est qu'hier, tard dans l'après-midi, que l'aviso a pu se remettre en marche.

Le vaisseau est sous le commandement du capitaine Puesch qui a pour assistants le lieutenan. Simon, MM. Broc, Rouvier et Wolff, enseignes de vaisseau. M. Lababenas, médecin de marine, et M. Anquetil, commissaire de la marine.

Il y a à bord 125 hommes d'équipage, 4 grosses pièces d'artillerie et six petits canons "Gettling".

C'est un bâtiment de 900 tonneaux, qui mesure environ 125 pieds de long sur 40 pieds de large. Le public sera admis à visiter le "Bisson," dimanche après-midi, entre 2 et 5 heures; il est amarré au quai, vis-à-vis les élévateurs du Pacifique, et séjournera à Montréal jusqu'à l'arrivée de l'amiral de Cuverville, qui est allé faire un voyage à la Colombie Anglaise.

M. Alfred C. Trudeau, boulanger, de cette ville, a été chargé de fournir le pain à l'équipage, pendant le temps que le vaisseau séjournera dans notre port, et M. Léon Jerome, boucher, a eu le contrat pour fournir la viande.

Les marins assisteront dimanche à la grand'messe à bord du "Bisson."

A 2.30 h. p. m. le commandant Puech a été reçu à l'hôtel de ville par le pro-maire Shorey, les échevins Rolland, Villeneuve, Hurteau, MM. Joson Perreault, Jules Helbronner.

C'est le Vice Consul français, M. Schwoob qui a présenté le commandant du Bisson aux autorités civiques.

Demain après-midi, le conseil rendra sa visite au commandant. Les officiers de l'aviso français se rendront demain sur le terrain du club Shamrock où ils assisteront à une partie de crosse.

COURRIER DU JOUR

UNE HERESIE

"Nous sommes croyants, ce qui signifie adhérence complète a la doctrine, foi entière, absolue en tout ce qui tient du dogme.

En dehors de cela, nous n'accepterons, qu'après discussion ces règles de clocher qui changent d'une paroisse à l'autre, surtout lorsqu'elles seront marquées au coin de l'intolérance."

C'est le petit journal de Hull, le petit SPECTATEUR qui fait encore des siennes. Autrefois, il voulait enlever au curé de sa paroisse, le droit de prêcher la morale, aujourd'hui il le traite d'intolerant.

Autrefois la question des licences devait être décidée au bureau du SPECTATEUR; *le curé n'ayant rien à faire avec le côté morale de la chose*; aujourd'hui, il faut lui soumettre les réglements des paroisses, parce que,—insinue-t-il, ils sont marqués au coin de l'intolérance.

C'est ça, jeune homme, semez la zizanie. Vous êtes bien parti.

MORT DU COLONEL HARWOOD

Le colonel A. C. de Lotbinière Harwood D. A. G. est mort jeudi après midi à l'âge de 66 ans, à l'hôpital Notre-Dame à Montréal. Il a succombé a une attaque d'hydropisie.

Il fit ses études au collége de Montréal et il fut admis au barreau en 1848.

En 1851, il épousa mademoiselle Angélique De Bellefeuille, fille de feu le colonel De Bellefeuille, adjudant-général de la milice du Bas Canada, en 1830, et seigneur des Mille Isles.

En 1863, il fut élu pour représenter le comté de Vaudreuil au Parlement canadien et il rendit de grands services à son comté.

En 1867 il fut élu par acclamation pour représenter le même comté à la législature provinciale; M. Donald McMillan de Rigaud, étant élu, le même jour, comme représentant à la Chambre des Communes.

Le colonel Harwood était l'un des plus beaux militaires Canadiens. Il fut nommé en 1869 au poste de député adjudant-général, qu'il occupa jusqu'en 1888 alors qu'il fut mis à la retraite.

Il était doué d'une voix remarquablement belle et puissante, et il a laissé, comme chanteur, des souvenirs ineffaçables dans toutes les paroisses où il a eu l'occasion de se faire entendre.

Le colonel était allié aux plus anciennes familles du pays.

Depuis sa démission comme adjudant, il a toujours habité Vaudreuil, dont il est un des seigneurs.

Le défunt était le fils de feu l'hon. Robert Unwin Harwood, conseiller législatif, avant la Confédération et seigneur de Vaudreuil, et de Marie Louise Josephte De Lotbinière, fille de l'hon. Alain Chartier, marquis De Lotbinière; et frère de M. H. Stanislas Harwood, député de Vaudreuil aux Communes; de M. Robert Harwood, ex-député du même comté et de M. Alain Harwood de Vaudreuil.

Il était aussi le frère de madame Eléazar Taschereau, femme de l'hon. juge de la cour Suprême du Canada de madame DeBellefeuil-le-Macdonald et de madame Panet, deuxième femme du Colonel Eugène Panet, sous-ministre de la milice.

Les funérailles auront lieu à Vaudreuil, lundi matin à 9 heures.

Les honneurs militaires seront rendus au défunt.

M. Harwood était malade depuis un de à d'un an, et il n'y a que quelques mois qu'il se décida à aller se faire traiter à l'hôpital Notre-Dame, où il a succombé jeudi soir à 5 heures, aux suites d'une longue et douloureuse maladie.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille du défunt

COMITÉ DES COMPTES-PUBLICS

SÉANCE DU 7 AOUT

Au comité des comptes publics, M. Lister a demandé production des documents dans la cause New England vs LA PRESSE. Il dit que dans les documents, il y a un exhibit montrant que les profits de la New-England Co, devait faire sur les ventes de papier au gouvernement, devaient être déduites de la réclamation contre LA PRESSE. L'honorable M. Chapleau déclare qu'étant un des avocats dans la cause, il sait parfaitement que tel exhibit et telle convention n'existent pas. Il n'a aucune objection à produire tous les documents publiés en rapport avec cette enquête. Il dit que LA PRESSE n'a reçu guère plus de deux cents piastres de patronage officiel par année et n'a jamais reçu aucune souscription politique.

L'imprimeur de la reine, M. Berthiaume et M. Bronski seront appelés comme témoins et ses documents demandés seront produits.

Le reste de la séance a été pris par l'examen de M. Arnoldi, à propos de ses chiens de bronze. M. Arnoldi jure qu'il n'a jamais su comment et par qui, ces chiens avaient été mis dans la maison, ou il les a vus pour la première fois au Canada. Il ne sait pas qui a payé les droits.

Michael Connolly, examiné par M. Amyot, a déclaré que W. C. Bancroft était W. H. Hughes, un de ses contremaîtres.

COURRIER DU LAC TÉMISKAMING

Enfin, la pluie a daigné cesser de nous inonder et les rayons d'un soleil ardent nous donnent abondamment une chaleur vivifiante pour nos grains. La récolte du foin est à peu près terminée et si la quantité est moindre qu'à l'ordinaire, la qualité est superbe. Le blé, l'orge et l'avoine sont d'une très belle venue et si le tout peut être mis en grange sans accident, nous aurons, grâce à Dieu, une bonne récolte. Espérons maintenant que la prochaine saison d'hiver nous amenera l'ouverture de nombreux chantiers, afin de pouvoir écouler nos produits de l'an dernier restés malheureusement, dans nos granges pour une bonne partie, faute de coupe de bois l'hiver dernier.

—Il y a longtemps que la colonie tente divers moyens, mais inutilement pour arrêter le fléau de l'ivrognerie, que l'âpreté du lucre fait fleurir dans un petit coin non loin du village. Si mes informations sont correctes, les dénonciations de l'infraction de la loi des licenses, à l'inspecteur du revenu de ce district n'ont eu pour résultat que d'amener celui-ci à écrire aux coupables d'avoir à prendre leur licence, mais non de faire punir les coupables.

Les colons se sont émus de cet état de chose, et ils demandent maintenant à l'autorité de nommer un inspecteur du revenu, pour cette partie du pays afin de pouvoir enrayer plus facilement la marche du mal. Il est à espérer que l'autorité accordera cette juste demande, afin de protéger la colonie contre les scènes regrettables qui s'y passent et les colons eux-mêmes heureusement en petit nombre, contre l'occasion qui parfois les fait tomber dans de honteux excès.

Le département de la colonisation du gouvernement de Québec est à faire parachever les chemins qu'il avait fait couper depuis déjà quelques années, dans les cantons Guigues et Duhamel. Ces chemins finis, s'il reste quelques résidus de la somme votée, on commencera le chemin, promis depuis plus de deux ans, ayant son point de départ à la limite est de la colonie en allant vers le long sault, entre les lacs Témiskaming et Keepawa.

La coupe de ce chemin sera une bénédiction pour la colonie, en ce qu'il permettra aux colons de sortir de la colonie sans dangers aussi bien en hiver qu'en été. Le gouvernement ne peut rien faire qui soit plus d'un intérêt général que l'ouverture et le parachèvement de cette voie de communication et du même coup, il facilitera la colonisation de cette partie du pays entre la colonie et le long sault. Les colons ont fait eux-mêmes, nombre de milles de chemins et construit nombre de ponts depuis trois ans, sans aide du gouvernement; et, pour vous démontrer, combien il est dure pour de pauvres commençants comme e sont nos colons, il y en a qui ont eu à payer jusqu'à $100, pour faire leur part du chemin pour un seul lot. Espérons que le gouvernement sera généreux en venant libéralement au secours de la colonie un peu tous les ans. Il est de son intérêt d'en agir ainsi et surtout c'est l'intérêt du pays d'encourager l'agrandissement de la partie cultivée du pays.

—Le 20 du courant M. le magistrat stipendiaire, J. T. St Julien, doit ouvrir la cour des magistrats à la Baie des Pères Comme il y a toujours quelques bons normands un peu partout, je suppose que cette cour aura là, sa part de besognes tout comme tant d'autres l'ont ailleurs. On est normand où on ne l'est pas, quoi!

—Une lettre reçue de la petite colonie du lac Timagami, œuvre du Père C. A. M. Paradis, nous apprend que nos colons y sont très contents. Les défrichés faits sont déjà considérables et la récolte promet une honnête récompense à ces vaillants colons. On compte sur quatre à cinq cents poches de patates, le blé d'inde, le froment et autres grains, quoique semés en petite quantité, sont très beaux. On y a même l'espoir de manger, avant longtemps, du bon lard, qui sera le produit des revenus de la petite colonie. Le croiriez vous, mais ces bons et braves colons sont enchantés d'entendre les concerts *harmonieux* de cette gente si chère aux colonisateurs. VIEUX GRIS

NOUVELLES LOCALES

—Durant le mois de Juillet, les alarmes du feu, ont été sonnées quatorze fois.

—Alfred Barrette, un messager dans le Bureau d'Imprimerie du Gouvernement, a été arrêté hier matin, par le détectif Montgomery, sous l'accusation d'avoir signé le nom de J. C. Gagnon, de la rue York, sur deux chèques, tirés sur la banque de Québec, l'un pour $30,00 et l'autre pour $45,00. Barrette, qui est un jeune homme, toujours bien mis, n'avait que 21 ans et depuis quelque temps menait une vie moins que régulière. Après son arrestation, il a avoué sa culpabilité. Il sent aujourd'hui le côté critique de sa position, mais malheureusement trop tard. Barrette a comparu ce matin, à la Cour de Police sous accusation de faux. La cause a été remise à Lundi. En outre des deux chèques déjà mentionnés, Barrette a forgé des ordres au montant de $75,00, sur le comptable de l'imprimerie nationale.

Barrette était le seul soutien de sa mère, pour laquelle le public témoigne beaucoup de sympathie.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 7 AOUT

Sir Hector Langevin propose que les mesures du gouvernement aient la priorité les lundis pendant le reste de la session.

Cette motion est adoptée avec l'entente que les députés auront encore lundi prochain la première partie de la séance jusqu'à 6 heures.

La chambre adopte ensuite après courte discussion les ordres du jour suivant:

Réception du rapport du Comité Général sur une certaine résolution concernant la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton et 1ere lecture du bill.

Réception du rapport du Comité Général sur certaines résolutions concernant l'octroi de homesteads gratuits ou de scrip à certains volontaires, etc., dans le Nord Ouest et première lecture du bill.

Troisième lecture du bill modifiant le chapitre 96 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche."

Troisième lecture du bill modifiant de nouveau l'*Acte du Revenu de l'Intérieur*.—M. COSTIGAN.

Troisième lecture du bill modifiant de nouveau l'"Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, chapitre 135 des Statuts Revisés."—SIR JOHN THOMPSON.—A. F.

Troisième lecture du bill modifiant de nouveau l'*Acte des Sauvages*, chapitre 43 des Statuts Revisés.—M. DEWDNEY.—A. F.

A six heures la séance est levée.

La séance du soir a toute été occupée par la discussion de deux bills du gouvernement le bill concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse et le bill concernant l'inspection des navires.

Seance levée à 10 30 hrs.

CONSEIL-DE-VILLE

Enfin la Corporation s'est sortie hier de la fausse position où elle se trouvait, faute d'argent pour continuer les travaux urgents du nivellement des rues, sur lesquelles passe la voie électrique; elle était susceptible de payer de forts dommages intérêts, quand, sur la motion de l'échevin Henderson, secondée par l'échevin Hutchison, le Conseil-de-Ville vota $21,000 au Comité des Travaux Publics, afin de lui mettre de se remettre à l'œuvre et de continuer les travaux commencés, qui avaient été abandonnés depuis plusieurs semaines.

Sur la demande de treize échevins, le Maire avait convoqué le Conseil-de-Ville, qui siège près d'une heure. Etaient présents Son Honneur le Maire et les échevins Johnstone, Stewart, Hutchison, Hill, Hewlett, Thackray, Campbell, Scrim, Grant, Cox, Wallace, Butterworth, Stroud, O'Leary, Laverdure, Savard, Richard, Bingham, Roger et Henderson.

On commença par lire la communication adressée aux échevins par le Maire. Rappellant la façon brusque avec laquelle la séance de lundi avait été levée, il ajoute qu'à une réunion de plusieurs échevins et de lui-même, tenue la matinée suivante, il fut décidée de présenter une Ordonnance pour un emprunt de $50,000 au Conseil et de le convoquer pour mercredi dernier, dans la soirée; mais il était nécessaire de consulter des échevins avant. En ayant vu six ou sept, ces Messieurs se déclarèrent opposés à un tel emprunt. Voyant cela, il ne convoqua pas le Conseil, comme il en avait eu l'intention, et téléphona à l'échevin Henderson, s'il consentait à une dépense de $2000 par mois, pour continuer le nivellement des rues. L'échevin Henderson répondit aussitôt, qu'il acquiesçait à tout projet, dans l'intérêt de la mise en bon état des rues. Il vit aussi l'échevin Hutchison qui donna son consentement, et autorisa l'Ingenieur de la ville, de reprendre ses travaux, sans pourtant dépenser plus de $100.00 par jour. On a eu tort de l'accuser d'avoir pris seul la responsabilité de cette décision, car il n'a agi ainsi qu'après avoir reçu le consentement des échevins Hutchison et Henderson. Il a mis par écrit ses vues sur les moyens de sortir de la présente difficulté, et va les lire au Conseil-de-Ville. Si aucun des échevins présents a un meilleur plan à proposer, qu'il le fasse ensuite.

Le maire lit ensuite son opinion sur la question présente et termine en priant le Conseil-de-Ville de faire ce qu'il jugera le mieux pour les intérêts en jeu.

L'échevin O'Leary, secondé par l'échevin Bingham, présente une motion dans le but, que l'on emprunte $16,000 à la banque de Québec et qu'on les donne ensuite au Comité des Travaux Publics pour mettre ses rues en bon état.

L'échevin O'Leary dit qu'il y a trop longtemps que l'on tâtonne sur les moyens à prendre, pour obtenir des fonds. Le plus tôt que la Corporation aura des fonds, le meilleure sera pour elle. Il ne croit pas que son Honneur avait plus le droit qu'aucun autre échevin d'autoriser l'Ingénieur de la ville à reprendre ses travaux interrompus sur les rues, par suite du manque de fonds.

Il a demandé deux tombereaux de terre sur la rue Goulbourn ou lui a répondu qu'il n'y avait pas d'argent. Il souhaite que le Conseil vote sa motion.

Le maire rappelle à l'échevin O'Leary que les présidents des comités des Finances et des Travaux Publics sont à ce compte là aussi responsables que lui, d'avoir donné des instructions à l'Ingénieur. L'échevin Scrim présente la motion, secondée par l'échevin Grant, que l'on demande $20,000 au lieu de $16,000. Après que l'échevin Bingham eut parlé en faveur de la première motion, l'échevin Henderson prend la parole. Il dit que l'explication du maire, au sujet des ordres donnés à l'Ingénieur, est parfaitement correcte, sauf sous un point. Il a été d'avis que les travaux sur les rues recommencent, du moment qu'une Ordonnance réclamant $50,000 serait soumise au Conseil de ville.

Il déclare que son opinion est toujours la même, et qu'il vaudrait mieux soumettre cet emprunt au peuple; et en attendant, il propose la motion, supportée par l'échevin Hutchison, ayant pour but d'autoriser le comité des Finances de mettre au crédit du comité des Travaux Publics la somme de $21,000 pour le nivellement des rues, sur lesquelles passe la voie des Tramways Electriques et pour la mise en bon état des autres.

Cette motion, dit-il, diffère des autres. Elle donne l'autorisation au Comité des Finances de demander ce montant à la banque de Québec et de le mettre à la disposition du comité des Travaux Publics. La Ville a un fort montant à la dite banque et retirera simplement ce dont elle a besoin pour le moment. L'Ingénieur lui a déclaré que $16,000 sont nécessaires pour niveler les rues, et que les autres $5,000 serviront à en réparer d'autres.

Si l'on nivelle les rues, il est nécessaire de faire de bons travaux durables, pour n'être pas appelé plus tard à les recommencer, au prix de fortes dépenses nouvelles; si le travail est bien fait, ces rues seront alors en bon ordre pour longtemps.

Différentes discussions suivent ensuite sur le même sujet. L'échevin Laverdure parle de l'amendement à l'amendement. L'échevin Stroud ne votera aucune motion, mais donnera son vote en faveur d'une ordonnance. Le maire fait remarquer que toutes les résolutions présentées s'accordent avec ses propres suggestions. L'échevin Campbell prétend que $5,000 ne suffiront pas à mettre en bon état les autres rues. L'échevin Stroud demande quel échevin Henderson spécifie dans sa motion que $16,000 seront affectées au nivellement des rues, sur lesquelles passe la voie électrique et $5,000 aux améliorations à faire en général sur toutes les autres rues de la ville.

L'échevin Henderson accepte le changement; sa motion est votée alors sur division:

Oui—Les échevins Butterworth, Henderson, Hill, Hutchison, Johnstone, Laverdure, Richard, Roger Savard, Scrim et Wallace—11.

Non.—Les échevins Bingham, Campbell, Cox, Grant, Hewlett, O'Leary, Stewart, Stroud et Thackray—9.

Le Conseil lève la séance après; Maire et Echevins paraissent plus radieux que les jours précédents; on dirait qu'un gros poids leur est enlevé de dessus le cœur. En partant, ces Messieurs respirent plus librement.

—La famille de M. Pearce, qui était plongée dans la désolation, depuis la disparition de leur nièce, qu'aucune recherche n'avait pu faire retrouver jusqu'à ce jour, fut hier surprise bien agréablement. La petite voyageuse, d'après ce que l'on nous rapporte, fut rencontrée sur la voie du chemin de fer du Vieux St Laurent et Ottawa, à 17 milles d'Ottawa, près d'Ogoode, par M. L. Bray. Quand on demanda à la jeune fille, où elle allait, elle répondit qu'elle était partie pour voir sa sœur, qui habite dans Toronto. La petite voureuse fut alors ramenée chez elle, et ses parents ne semblent nullement disposés, à lui laisser faire à l'avenir de pareilles courses aventureuses à pied.

J. E. Whelan de Pembroke, vient d'acheter le fond de banqueroute de G. A. Quesnel. Articles pour messieurs sont vendus à des prix très-bas. Tout ce bel assortiment est sacrifié; ces marchandises de choix sont données meilleur marché que le prix coûtant. Venez visiter notre magasin, remarquez nos prix et le bon goût de nos articles et vous serez étonnés. 26 Rue Rideau. J. E. Bellemare, Gérant.

Temps prolonge jusqu'a la fin d'Aout.

GRANDE DIMUNITION!

SIX PORTRAITS CABINET

En tous Genres.

$1.00

Photographie Jarvis, 141 rue Sparks.

ARGENT COMPTANT.

IMPORTANT

A MM. LES COMMERÇANTS ET LES GENS DE BUREAUX.

Je viens de recevoir un grand assortiment de Papeterie, Enveloppes, Crayons, Plumes, Livres de Comptes, Etc., que je vendrai à des prix excessivement bas.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. C. Guillaume, Libraire

COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

Vente au Rabais de Pendules

Seulement pendant ce mois.

Pendules en Fer—8 jours—seulement				$18.25
do	do	do	do	13.25
do	do	do	do	12.25
do	do	do	do	10.75
do	do	do	do	9.50
do	do	do	do	9.25
do	do	do	do	7.00
do	do	do	do	5.00
Pendules en Bois		do	do	4.50
do	do	do	do	4.00
do	do	—1 jour—	do	3.25

Nous avons aussi un très grand assortiment de Réveils matin en Nickel, réduits à $1.35.

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

113 RUE RIDEAU.

☞Porte voisine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.

L. BELANGER

Téléphone No 577. Gérant.

Paquets pris et retournés a domicile gratuitement.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE. Une bonne servante pour faire l'ouvrage de la maison. Bons gages seront payés—de $6 à $10 par mois. S'adresser No. 308 rue MacKay, New Edinburg. Près du pont St Patrice.

DEMANDE D'EMPLOI. Une institutrice de longue expérience enseignant l'anglais et le français également bien qualifiée pour la province d'Ontario et Québec désire une situation pour le 15 août. Recommandations des meilleures. S'adresser à Mlle E. S., Orleans P. Q, Ont.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

VOYEZ-VOUS MON EPONGE?

CIREZ VOS SOULIERS UN JOUR PAR SEMAINE! AVEC WOLFF'S ACME BLACKING

LES AUTRES JOURS NETTOYES AVEC UNE EPONGE ET DE L'EAU.

FAITES COMME MOI

CHAQUE Bureau
CHAQUE Menagere
CHAQUE Artisan Ingenieux
CHAQUE Proprietaire de Voiture
CHAQUE Personne capable de tenir une Brosse

DEVRAIT SE SERVIR DU

PIK-RON

TRY IT. LET THAT BOY BE THE TINKER.

PEINDRA LES MEUBLES VIEUX ET NEUFS
PEINDRA LE VERRE ET LA PORCELAINE
PEINDRA LA FERBLANTERIE
PEINDRA VOS VIEUX PANIERS
PEINDRA LA VOITURE DU BEBE

et Vernis en même temps.

Vendu partout.

OLMSTED & Cie. Agents Generaux pour le Canada 138 Rue King, W., Toronto, Ont. (1)

AVIS AUX ELECTEURS

Lundi le 10 aout et dans le cours de la semaine, M. Pierre Valiquette recevra au No. 225 rue de l'Eglise les demandes de personnes dont les noms ne paraissent pas sur la liste des votants. Son bureau sera ouvert au public, tous les jours jusqu'a 9 hrs. p. m.

Par ordre,

du Comite Conservateur d'Ottawa

THE PRESS

(NEW-YORK)

POUR 1891.

Quotidien, Dimanche, Hebdomadaire,

6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

L'Energique Organe Republicain de Metropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000 PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York.

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quotidiennes et du dimanche.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir l'édition QUOTIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE la remplace admirablement.

Comme Journal Annonce

Le PRESS n'est pas surpassé à New-York

THE PRESS

Est à la portée de tous. Le meilleur moins cher des journaux publiés en Amérique.

Quotidien et Dimanche, un an	$5.00
" " 6 mois	2.50
" " 1 mois	.45
Quotidien seulement, un an	3.00
" " 4 mois	1.00
Edition du Dimanche, un an	2.00
Hebdomadaire, un an	1.00

Demandez la circulaire du PRESS. Numéros specimens gratis. Agents demandés partout. Commissions généreuses Addressez,

THE PRESS,

POTTER BUILDING 38 Park Row

New-York

PRIX DES MARCHES

OTTAWA

Les prix des marchés sont obtenus avec soin par notre rédacteur commercial sur le MARCHE BY.

Nos lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre rapport des marchés que nous faisons dans le but de donner les meilleurs renseignements.

MARCHE DE DETAIL

FOIN	$ cts	$ cts
Foin No. 1 la tonne	9 00 à	12,00
Foin No 2 la tonne	8 00 à	9,00
Foin pressé la tonne	10 00 à	12,00
PEAUX		
Peaux vertes No. 1	3 50 à	4 00
" " No. 2	0 00 à	3 00
" " No. 3	0 00 à	2 00
Suif fondu la livre	0 09 à	0 10
VIANDES		
Bœuf par 100 livres	6 50 à	7 50
Mouton	0 06 à	0 09
Veau	0 05 à	0 10
Porc par 100 livres	6 50 à	7 50
Saindoux	0 10 à	0 11
PRODUITS DE LA FERME		
Beurre frais, pain	0 25 à	0 30
Beurre frais, crêmeries	0 20 à	0 25
Beurre en tinette	0 20 à	0 25
Oeufs frais, la douz	0 13 à	0 14
Fromage	0 11 à	0 15
GRAINS		
Du Canada		
Blé Manitoba No. 1	0 95 à	1 00
No. 2	0 90 à	0 95
Blé du Canada No. 1 *frosted*	0 00 à	0 00
Pois, par minot	0 00 à	0 65
Avoine, " "	0 00 à	0 58
Seigle, " "	0 60 à	0 70
Orge, " "	0 50 à	0 60
GRAIN